



MÉTIERS DE LA COUTURE ET DE LA CONFECTION

La durée de la formation est de 3 ans. Une période de formation en milieu professionnel de 20 semaines permet aux élèves de parfaire leur apprentissage des pratiques professionnelles.

Le titulaire du Bac Pro Métiers de la Couture et de la Confection doit faire preuve de créativité, d'une habileté manuelle, d'un sens du détail et de la qualité, mais aussi de soin et de rigueur. Il doit également savoir travailler en autonomie, prendre des initiatives et avoir un bon sens de la communication.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Après la classe de 3ème
- Élèves titulaires d'un CAP des métiers de l'Habillement

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTS Métiers de la Mode et du Vêtement
- CAP ou BMA Broderie
- CAP Tapisserie d'ameublement
- DMADE (Diplôme des Métiers d'Art et du Design)
- DTMS (Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle Techniques de l'habillement)

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Technicien en atelier de production, technicien produit, technicien couture en atelier de la mode et du luxe
- Secteurs d'activité : mode habillement accessoires, protection individuelle, sport et loisirs, médical-santé, industrie

LES OBJECTIFS :

- Préparer une production
- La réaliser
- Participer à son amélioration

LES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS DISPENSES :

- Réalisation de vêtements et autres produits textiles
- Techniques de couture : matelassage et coupe, réalisation des opérations de montage et de finition
- Technologie des étoffes (connaissance des matériaux : textiles naturels et synthétiques, plastiques et composites, nouvelles fibres...), dessin technique, placement et coupe, technologie des matériels
- Qualité et Contrôle
- Culture artistique appliquée

Nous contacter



5 rue Auguste Dedecker
BP 80012
88152 THAON LES VOSGES
Tél : 03 29 39 31 67
ce.0880064@ac-nancy-metz.fr

